



ATTENTION AUX CHÂTAIGNES D'EAU !

Un fruit qui peut blesser... une plante qu'il faut protéger

Quatre épines
très dures et
très pointues



i QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit du fruit de la
châtaigne d'eau (*Trapa natans*),
aussi appelée **macre**.

Cette plante **aquatique** forme
chaque été un vaste herbier dans le
nord-ouest de l'étang de Léon.



M.H. Trapa natans L.



POURQUOI FAUT-IL ÊTRE VIGILANT ?

Le fruit possède quatre épines
très dures et très pointues.

**S'il s'échoue sur la plage,
il peut provoquer des blessures
douloureuses, notamment aux pieds.**



POUR VOTRE SÉCURITÉ :



Portez des chaussures aquatiques
dans les zones concernées.



Évitez de manipuler les fruits.



Surveillez les jeunes enfants.



ESPECE D'INTERET PATRIMONIAL PROTEGEE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sa présence témoigne de la richesse
écologique de l'étang de Léon.

UN HERBIER ESSENTIEL POUR LA BIODIVERSITÉ

L'herbier qu'elle forme constitue un habitat
indispensable pour de nombreuses espèces :



POISSONS



LIBELLULES



OISEAUX



AMPHIBIENS



INVERTÉBRÉS
AQUATIQUES



MERCI DE PARTICIPER À SA PROTECTION !



Ne pas arracher
les plantes.



Ne pas ramasser
les fruits.



Respecter
les herbiers.



**EN RESTANT VIGILANT FACE À SES FRUITS,
CHACUN CONTRIBUE À PRÉSERVER CETTE ESPÈCE RARE
ET LE PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL DE NOTRE ÉTANG.**

La châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est protégée en application de l'arrêté
du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine (article 1).



Réserve Naturelle
COURANT D'HUCHET